

PREMIERS PAS MUSICAUX ENFANTS DE 7 à 11 ANS - ANIMUSIC

Initiation à la musique, aux instruments et à l'écriture musicale sous forme de jeux, de contes et de chants.

Tout en t'amusant, viens découvrir les sons, l'histoire des notes, les instruments, les styles de musique, les musiciens...

L'animateur :

Philippe DUMONT
06 03 97 95 31
philou.demon@free.fr

Le format du cours :

Cours collectif de 60 minutes.

Les horaires :

Mercredi de 11h00 à 12h00

Lieu :

Foyer rural : salle de musique.

Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville

190 €

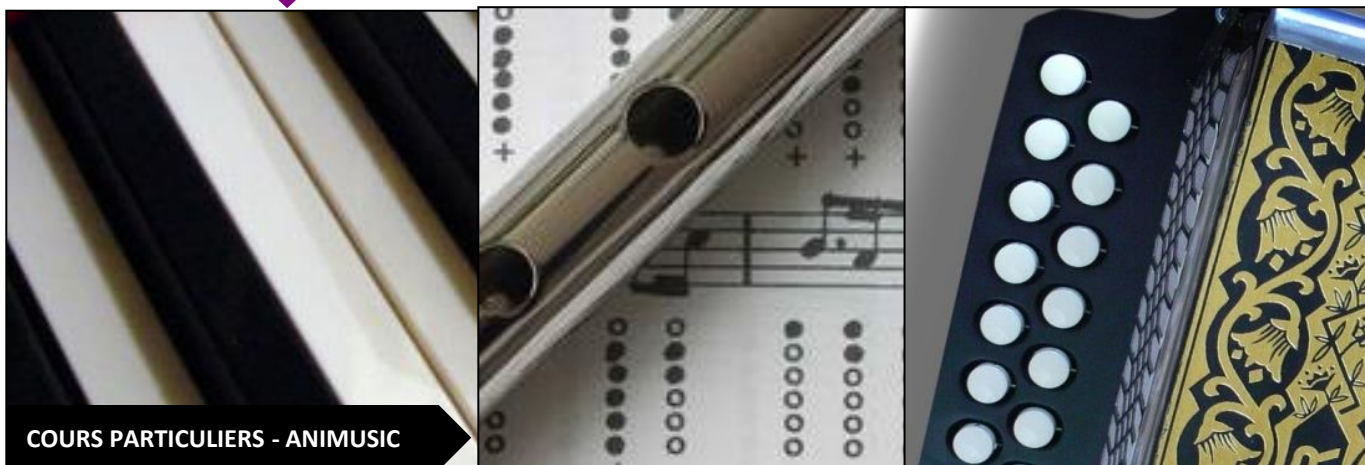
Non-résidents sur Gometz la Ville

200 €



Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



COURS PARTICULIERS - ANIMUSIC

Pédagogie basée sur « Les Méthodes Actives ». Découverte de l'instrument par le jeu. Les cours incluent l'apprentissage du solfège.

Apprenons avant tout à faire aimer l'instrument, aimer à en jouer et le reste suivra.

« La musique est la langue des émotions. » (E. Kant)

Le répertoire étudié évolue en fonction des demandes de l'élève.

Cours à partir de 7 ans.

Cours proposés :

- Piano
- Flûte Irlandaise
- Accordéon Diatonique
- Dulcimer
- Chant

L'animateur :

Philippe DUMONT

06 03 97 95 31

philou.demon@free.fr

Le format du cours :

Cours individuel de 30 minutes.

Les horaires :

Jour et heure à définir avec le professeur.

Lieu :

Foyer rural : salle de musique.

Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville

700 €

Non-résidents sur Gometz la Ville

750 €



Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



ACCORDÉON DIATONIQUE – ANIMUSIC



Apprentissage sous forme de petits groupes (2 à 6) à partir de 9 ans.

Préparation à un répertoire dans le but de participer aux bals traditionnels organisés par Animusic ainsi qu'aux bals et/ou concerts organisés par d'autres.

Deux bals sont organisés dans l'année. : en octobre et en avril.

Possibilité d'apprendre à jouer en chantant.

L'animateur :

Philippe DUMONT
06 03 97 95 31
philou.demon@free.fr

Le format du cours :

Cours collectif de 30 minutes minimum évoluant en fonction du nombre d'élèves.

Les horaires :

Mercredi de 19h15 à 20h15

Lieu :

Foyer rural : Salle de musique.

Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville :

270 €

Non-résidents sur Gometz la Ville :

300 €

Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



GUITARE - ANIMUSIC



La guitare, instrument de composition ou d'interprétation à part entière, c'est aussi l'ami nomade pour l'accompagnement de tout rassemblement en famille, entre amis ...
Le professeur d'Animusic est prêt à vous faire découvrir et aimer cet instrument passionnant. Il propose l'apprentissage et le perfectionnement.
Méthode avec ou sans solfège (tablature).

L'animateur :

François DEJEAN
06 82 13 37 42
francois.dejean@wanadoo.fr

Le format du cours :

Cours individuel de 30 minutes.

Les horaires :

Mardi ou vendredi à partir de 17h00.
(Horaire précis à définir avec le professeur)

Lieu :

Foyer rural : salle de musique.

Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville

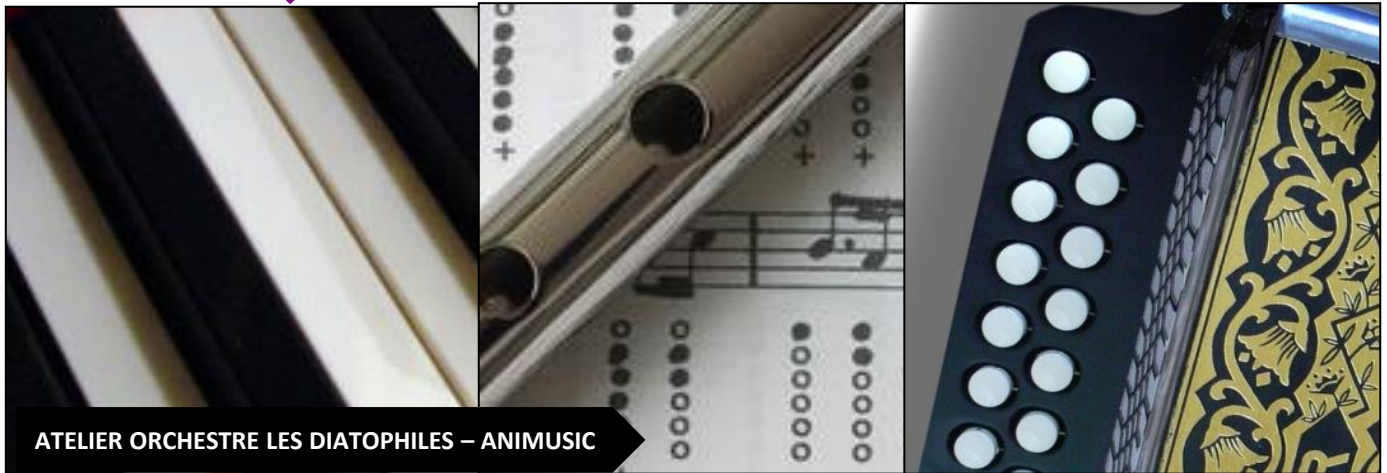
700 €

Non-résidents sur Gometz la Ville

750 €

Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



ATELIER ORCHESTRE LES DIATOPHILES – ANIMUSIC

Groupe constitué par les élèves de musique (accordéon, piano, guitare, chant...) et ouvert à toute personne voulant participer à des animations sur les marchés, dans les écoles, EHPAD, festivals....



Les animateurs :

Philippe DUMONT

06 03 97 95 31

philou.demon@free.fr

Yves PENN

06 73 74 81 40

yveton.penn@gmail.com

Le format du cours :

1 samedi par mois de 14h00 à 18h00

Lieu :

Foyer rural : grande salle du rez de chaussée.

Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville :

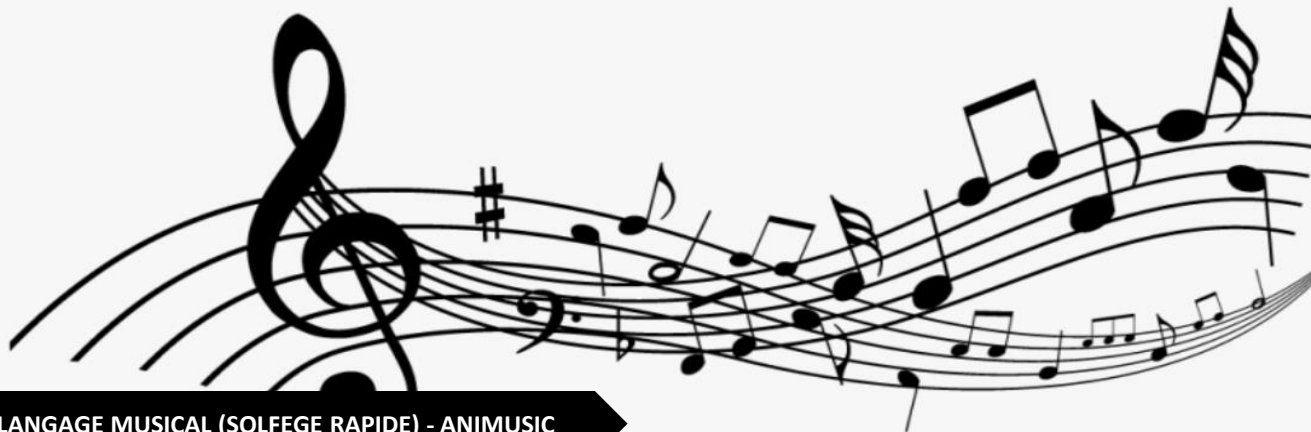
5 €

Non-résidents sur Gometz la Ville :

8 €

Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



LANGAGE MUSICAL (SOLFÈGE RAPIDE) - ANIMUSIC

Méthode de lecture de solfège rapide, sans instrument.

Cette méthode (AsPAM) permet d'apprendre rapidement à lire les partitions de façon intuitive.

Créée, au départ, pour les chanteurs, choristes, chefs de chœurs... elle se révèle également efficace pour les instrumentistes.

Les cours sont vivants (petits exercices, challenges et jeux) et ne demandent que peu d'entraînement à la maison.

Cours à partir de 12 ans.

L'animateur :

Philippe DUMONT
06 03 97 95 31
philou.demon@free.fr

Le format du cours :

Cours collectif d'1 heure.

Les horaires :

Mercredi de 20h30 à 21h30.

Lieu :

Foyer rural : salle de musique.

Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville

190 €

50€ pour les élèves d'instruments Animusic

Non-résidents sur Gometz la Ville

200 €

50€ pour les élèves d'instruments Animusic



Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



CHANT SCÉNIQUE ENFANTS 9-14 ANS / ADOS ET ADULTES – ANIMUSIC



« Nous vous proposons de rejoindre le cours de chant dans lequel on apprend à chanter soit en groupe, soit en solo.

Ne confondez pas avec le chant choral, nous, c'est du chant scénique.

Chantez ce que vous voulez et améliorez votre voix.

Ces cours sont en plus très amusants et il y a un vrai esprit de convivialité.

Ouvert aux filles comme aux garçons, on s'intègre rapidement et, pour être franche, il n'y a pas un cours où l'on ne rigole pas...

Si l'on veut s'améliorer ou juste parce qu'on aime bien chanter, nous sommes là pour ça.

A la fin de l'année, on se produira alors dans un ou plusieurs endroits. (mais si on ne veut vraiment pas, on peut juste venir au cours)

En tout cas j'espère que ce message vous a donné envie d'y venir et de vous inscrire. »

(texte écrit par une élève du cours de chant.)

L'animateur :

Philippe DUMONT

06 03 97 95 31

philou.demon@free.fr

Le format du cours :

1 heure minimum, mais durée variable suivant le nombre d'élèves.

Les horaires et lieu :

Ados / Adultes : Horaire et lieu à définir.

Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville

270 €

Non-résidents sur Gometz la Ville

300 €

Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



COMÉDIE MUSICALE ADULTES – ANIMUSIC

Théâtre et chant mêlés, la comédie musicale est omniprésente sur les scènes du monde entier depuis plusieurs siècles.



Venez découvrir et participer à la création d'un spectacle musical que nous représenterons lors d'une soirée repas-spectacle le samedi 3 décembre (pour soutenir l'AFM-Téléthon), ainsi que début juillet lors de la fête d'Animusic.

Alors acteurs, chanteurs, débutants ou chevronnés : il n'y a rien qui ne puisse s'apprendre, venez nous rejoindre pour cette aventure !

L'animateur :

Philippe DUMONT
06 03 97 95 31
philou.demon@free.fr

Le format du cours :

A partir de 16 ans.

Les horaires :

Répétitions de 1h minimum, variable en fonction du nombre d'élèves.
Mardi à partir de 20h00.

Lieu :

Foyer rural : grande salle du rez de chaussée.

Les tarifs (en plus de l'adhésion à Animusic) :

Résidents sur Gometz la Ville

270 €

Non-résidents sur Gometz la Ville

300€

Adhésion à Animusic

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à Animusic, moyennant le versement d'une adhésion de 10€ par personne.



ATELIERS MUSICAUX ENFANTS, ADOS – ASSOCIATION « CULTURE, FÊTES ET SPORTS »

Les ateliers musicaux ont pour vocation de :

- donner envie aux enfants de poursuivre l'apprentissage d'un instrument par le plaisir de jouer en groupe,
- développer l'écoute musicale et la synchronisation entre instruments,
- partager des moments de musique et de convivialité.



Instruments :

Guitare, batterie, clavier, cuivre, ... mais aussi chant...

L'animateur :

Vincent LEPINAUD (Professeur diplômé)

06 14 09 53 94

vincent.lepinaux@gmail.com

Le format du cours (5 inscrits minimum par cours) :

Cours collectif d'1h les enfants (-12 ans).

Cours collectif d'1h15 pour les ados (+12 ans).

Les horaires :

Mercredi après-midi.

(Horaires confirmés en septembre)

Lieu :

Foyer rural : salle du fond rez de jardin.

Les tarifs enfants -12 ans (en plus de l'adhésion à Culture, Fêtes et Sports) :

Résidents ou non- résidents sur Gometz la Ville

285 €

Les tarifs ados + 12 ans (en plus de l'adhésion à Culture, Fêtes et Sports) :

Résidents ou non- résidents sur Gometz la Ville

355 €

Adhésion à l'association « Culture, Fêtes et Sports »

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à l'association « Culture, Fêtes et Sports », moyennant le versement d'une adhésion de 5€ pour les moins de 18 ans et les étudiants.



ATELIERS MUSICAUX ADULTES – ASSOCIATION « CULTURE, FÊTES ET SPORTS »

Les ateliers musicaux ont pour vocation de :

- donner envie aux participants de poursuivre l'apprentissage d'un instrument par le plaisir de jouer en groupe,
- développer l'écoute musicale et la synchronisation entre instruments,
- partager des moments de musique et de convivialité.



Instruments :

Guitare, batterie, clavier, cuivre, ... mais aussi chant...

L'animateur :

Vincent LEPINAUD (Professeur diplômé)

06 14 09 53 94

vincent.lepinaux@gmail.com

Le format du cours (5 inscrits minimum par cours) :

Cours collectif d'1h15 pour les adultes.

Les horaires :

Mercredi soir.

(Horaires confirmés en septembre)

Lieu :

Foyer rural : salle du fond rez de jardin.

Les tarifs adultes (en plus de l'adhésion à Culture, Fêtes et Sports) :

Résidents ou non- résidents sur Gometz la Ville

355 €

Adhésion à l'association « Culture, Fêtes et Sports »

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à l'association « Culture, Fêtes et Sports », moyennant le versement d'une adhésion de 10€ pour les adultes, 5€ pour les moins de 18 ans et les étudiants.



Créé depuis bientôt 8 ans par la cheffe de chœur Edwige Huot-Marchand, l'Atelier Choral Gometzien se porte bien, même très bien : lors de la dernière session 2022-2023, près de 40 participants s'y sont inscrits sous la direction d'Edwige Huot-Marchand et de Françoise Mousset, en temps que Cheffes de Chœur. Et de fait un choix de chants très variés, pour le plaisir de tous, a motivé et enthousiasmé les choristes, venant de Gometz La Ville mais aussi de Gometz le Chatel, Gif, Bures et Marcoussis ...

Son succès : permettre à toutes et tous, de venir chanter pour le plaisir et de partager cette envie dans une ambiance détendue, amicale et joyeuse.

Venez nous rencontrer lors du Forum des Associations de Gometz la Ville le samedi 9 septembre 2023, nous vous ferons partager notre enthousiasme et vous présenterons notre programme de chants pour cette nouvelle session !

La pédagogie :

Acquisition rapide des morceaux, bases de l'écriture musicale, apprendre à libérer sa voix.

Echauffement, respiration, technique vocale, vocalises , rythme et polyphonie par le chant choral à plusieurs voix.

Les cheffes de chœur :

Edwige HUOT-MARCHAND

06 11 20 66 26

hm_ed@yahoo.fr

Françoise MOUSSET

06 07 45 57 23

jpfmousset@gmail.com

Le format du cours :

Cours collectif

Les horaires :

Mardi : de 17h30 à 19h30

Lieu :

Foyer rural : Grande salle du rez de chaussée.

Le tarif (en plus de l'adhésion à l'Atelier Choral Gometzien) :

gratuit

Adhésion à l'Atelier Choral Gometzien

Tous les résidents de Gometz la Ville, comme les non-résidents peuvent adhérer à l'Atelier Choral Gometzien, moyennant le versement d'une cotisation d'adhésion de 25€ par personne.